

Utiliser Facebook de façon sécuritaire : La page associative



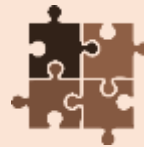
Réviser souvent les paramètres de la page associative, en particulier les rubriques suivantes :

- ☞ **Général** : décider si tout le monde peut publier sur la page ou non, et si les personnes peuvent communiquer en privé avec la page, ou non.
- ☞ **Rôles de la page** : déterminer le niveau d'accès à l'administration de la page des profils qui animent la page – administrateur, éditeur ou autre

2 S'assurer de toujours avoir au moins 2 profils qui sont administrateurs de la page associative.

- ☞ Ainsi, vous ne risquez pas de perdre la page associative si Facebook supprime l'un ou l'autre des profils.

Utiliser Facebook de façon sécuritaire : La page associative



Réfléchir aux enjeux de la mobilisation par les réseaux sociaux

- ☞ Les organismes qui œuvrent dans des domaines sensibles, par exemple en défense des droits, doivent aborder les réseaux sociaux avec une stratégie pour anticiper ou gérer les éventuelles situations difficiles qui peuvent survenir.



Ne pas créer un profil Facebook pour un organisme.

- ☞ Cette pratique est risquée car Facebook peut supprimer le profil sans préavis.
- ☞ De plus, cela soulève des enjeux éthiques en ce qui concerne l'accès d'un organisme aux données personnelles des personnes dont les profils seraient « amis » de l'organisme.